



## Deux prix décernés au site Web *Centrepointe*

**Nouvelles de dernière heure...**

**Centrepointe gagne un autre prix**  
On a récemment annoncé que Centrepointe avait reçu le prix Golden Web Award 2003-2004. Seuls les meilleurs sites peuvent recevoir ce prix soulignant la recherche de l'excellence en matière de site Web. Les sites Web gagnants se distinguent par leur conception soignée, leur originalité et leur contenu. Toutefois, le plus important est que le Golden Web Award apporte respect et prestige aux webmasters, ainsi qu'au travail des concepteurs et des artistes.

Centrepointe, le site Web officiel des familles des membres des Forces canadiennes (FC) qui sont affectés en Europe, y vivent ou en reviennent, a récemment reçu deux prix. Le *Canadian Web Awards* a récompensé Centrepointe en lui attribuant la mention « très bien » en 2004, et l'organisme *Localsites.ca* l'a consacré « meilleur site Web » pour l'excellence de sa conception.



Établi en 1999, le *Canadian Web Awards* récompense les sites Web qui présentent un contenu canadien, de l'information de qualité, un caractère unique et des bénéfices pour le consommateur canadien. Le prix *Localsites*.

*ca* est décerné aux sites Web canadiens remarquables en raison de l'excellence et de l'originalité de leur conception.

« L'équipe de Centrepointe est très fière de la façon dont s'est développé le site pour répondre aux besoins des familles des membres des FC en Europe », déclare Celine Thompson, directrice des services aux familles des militaires de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC). Elle ajoute « Lorsque des organismes indépendants et crédibles tels *Canadian Web Awards* et *Localsites.ca* consacrent la qualité de notre travail, c'est encore mieux ».

« Centrepointe a remporté un prix et nous en sommes très excités. Plus que tout, nous sommes très heureux pour nos lecteurs, car c'est pour eux que nous avons créé le site », ajoute la directrice-rédactrice en chef Karen Dooks.

Les récompenses *Canadian Web Awards* et *Localsites.ca* figurent sur la page introductive de Centrepointe, à [www.centrepointe-europe.ca](http://www.centrepointe-europe.ca). Pour consulter le site, il suffit de taper le mot « visitor » dans les champs de l'utilisateur et du mot de passe.

Lancé en 2002, Centrepointe est une initiative de la Direction des services aux familles des militaires. Centrepointe est un Centre de ressources virtuel pour les familles des militaires canadiens. Le site donne des renseignements à jour, affiche des articles pertinents, offre des systèmes tutoriels en ligne et d'autres services aux familles des membres des FC qui sont affectés en Europe, qui y vivent ou qui en reviennent.



### Points d'intérêt

La DSFM déménage	2
Enseignement en langue seconde	3
Le Programme Principal	A1
Opération Père Noël	9

## Du coq à l'âne

Sentez-vous ces vibrations? C'est la terre qui bouge sous nos pieds ....

Nous savions que les CRFM/C accueilleraient bien les changements au PSFM introduits dans le cadre du Forum, mais il nous aurait été *impossible* de prévoir avec quel enthousiasme et quelle volonté le programme allait être amené à ce prochain palier.



Celine Thompson, Directrice

Cette année s'annonce remarquable – une année de dur travail, de trépidation assaisonnée d'une touche d'incertitude – mais une année remarquable néanmoins.

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez sans aucun doute pris les mesures voulues à propos de votre séance d'orientation avec votre représentant régional de la DSFM et vous aurez réfléchi à la manière avec laquelle nous pouvons appuyer le plus efficacement votre Centre afin qu'il connaisse le succès

pendant cette année de transition. Je sais que le personnel des régions et du bureau central de la DSFM ont travaillé avec diligence pour préparer le matériel qui vous aidera à « concrétiser » la nouvelle politique et certains des changements proposés ... et nous avons hâte de voir jusqu'où vous irez avec ce programme une fois tous les éléments de base en place. Quelle année excitante, en effet!

En plus d'apporter des changements au programme, la DSFM est elle-même en phase de transition. Nous déménageons à la mi-juillet; même si nous ne doutons pas que le déménagement se déroulera parfaitement bien, j'ai déménagé trop souvent pour ne pas m'attendre à au moins quelques pépins. Au cours des derniers travaux liés à l'interprétation de la politique, au matériel de formation et au nouveau protocole de financement, nous met-

tons aussi la dernière main à ce qui sera, nous l'espérons, l'organigramme définitif de la DSFM ... la version finale devrait être en place vers la fin de l'automne.

Et comme toujours, il y a beaucoup plus à faire. Nous travaillons toujours efficacement avec les ministères qui tiennent entre leurs mains la décision finale quant au PE, au guide d'évaluation des besoins de la communauté et d'évaluation des services ainsi qu'à l'entente locale. Même si le parachèvement de toutes ces tâches est, je dois le concéder, indépendant de notre volonté, nous faisons de notre mieux pour que les autres considèrent ce dossier comme une priorité, au même titre que nous.

Demeurez en contact avec votre représentant régional de la DSFM; il pourra vous tenir au courant de nos progrès.

Continuons de l'avant, Celine

## La DSFM déménage

En juillet 2004, la DSFM, l'ASPFC et plusieurs autres directions du MDN déménagent. Nous espérons que la lumière naturelle, une bonne ventilation et des postes de travail ergonomiques amélioreront

largement la qualité de vie du personnel de la DSFM. Pareils avantages ont toutefois un prix. Premièrement, le

personnel de la DSFM fera connaissance avec le stress et le désordre que peut générer un déménagement. Veuillez noter qu'il sera sans doute difficile de communiquer avec le bureau central entre les 16 et 30 juillet 2004; même si on nous a assuré que nos téléphones et nos ordinateurs seront rapidement rebranchés, nous nous attendons quand même à tout. Vos représentants régionaux ne sont pas touchés

par ce déménagement et ils assureront la permanence pendant cette période. Nos nouveaux bureaux se trouvent à l'est du centre-ville d'Ottawa, à peu de distance du chemin Innes et notre nouvelle adresse postale, en vigueur à compter du 19 juillet 2004, est la suivante : Direction des services aux familles des militaires  
1600, chemin Star Top  
Ottawa (Ontario)  
K1B 3W6



## Mise à jour sur le régime national d'assurance des CRFM

En mars dernier, nous avons annoncé que Halpenny Insurance Brokers Ltd serait notre nouveau courtier et que le régime d'assurance amélioré des CRFM entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2004. La DSFM a communiqué les détails du nouveau régime à la mi-mai. Les CRFM doivent noter qu'une des conditions établies pour recevoir des fonds de la DSFM est que « le CRFM bénéficie d'une protection d'assurance qui respecte la norme minimale établie par la DSFM » (*PSFM : Paramètres de pratique*, p. 55) Voici les normes minimales établies : Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre

représentant de Halpenny, au 1 800 635-3508 ou à [mas-sie@halpenny.com](mailto:mas-sie@halpenny.com), ou avec sa collègue,

Connie Benson à [cben-son@halpenny.com](mailto:cben-son@halpenny.com) ou avec votre représentant régional de la DSFM.

Description	Limit
Assurance Mobilière	Selon les besoins
Matériel et Logiciel Informatique	Incluse Dans La Garantie Ci-Dessus
Garantie de Perte D'exploitation	50 000 \$
Assurance Collective Contre les Accidents	25 000 \$
Assurance Responsabilité Commerciale	5 000 000 \$
Assurance Automobile Responsabilité Civile des Non-Propriétaires	5 000 000 \$
Assurance Contre les Erreurs et les Omissions	2 000 000 \$
Assurance Responsabilité Pour les Administrateurs et les Dirigeants	1 000 000 \$

## Enseignement en langue seconde (ELS)

L'ELS demeure un service très en demande du PSFM. Durant la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004, les quelque 354 cours d'ELS offerts ont été suivis par plus de 2 500 personnes.

Les centres ne doivent pas oublier que les demandes de financement de cours d'ELS doivent être présentées

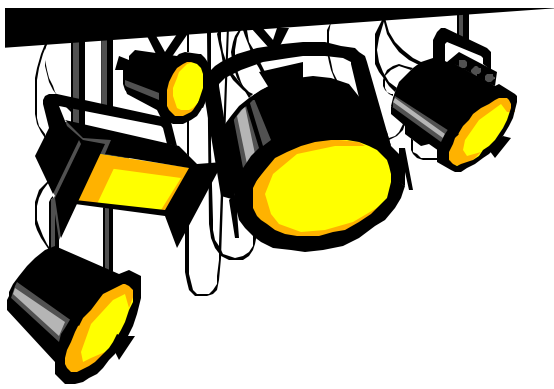
au moins huit semaines avant le début d'un cours. Pour l'automne 2004, la date limite est toute proche, soit le 9 juillet, tandis que pour l'hiver 2005, cette date est le 5 novembre.

Les manuels pour les modules anglais 1 à 4 sont maintenant disponibles en ligne, sur le site Web de l'ASPFC. Les CRFM/C sont invi-

tés à visiter le site Web pour commander rapidement et facilement leurs manuels d'ELS. Les directives pour accéder au site ont été précisées dans une lettre de la DSFM, 5390-2 (DSFM/ASPFC) du 12 décembre 2002. Le système de commande en ligne devrait bientôt être élargi pour inclure d'autres ressources.

---

*«Les demandes de financement de cours d'ELS doivent être présentées au moins huit semaines avant le début d'un cours.»*



# Le Programme Principal

Les répétitions sont terminées, le rideau s'est levé et les artistes sont en place. La transition du Programme de soutien aux familles des militaires (PSFM) est la grande priorité stratégique de la DSFM pour l'année 2004-2005. « Le programme principal » vous tiendra informé de tout ce qui se passe sur les différentes scènes afin de garantir le succès de la tournée.

## Les coulisses

### *Calgary : Le petit Centre « capable »*

Le personnel et le conseil d'administration du CRFM Calgary

Que de chemin parcouru! Au départ, il y avait 2 000 familles, 1 000 LF, un gymnase sur la base, des écoles, des églises et d'autres installations. Maintenant, nous constituons une petite communauté de 200 familles dispersées dans deux villes et disposant d'un minimum de ressources et d'infrastructures du MDN, mais nous persévérons toujours!

Quand notre Centre a appris que l'objectif du nouveau plan opérationnel était de le rendre beaucoup moins normatif, nous nous sommes félicités et nous nous sommes mis au travail. En avril 2003, nous avons entamé une évaluation organisationnelle et un processus de planification détaillés, avec planification stratégique, groupes de discussion et consultations de la communauté, tant à Calgary qu'à Lethbridge. Nous voulions renforcer nos excellents liens avec notre communauté et construire en nous appuyant sur ce que nous avaient révélé nos sondages sur l'évaluation des besoins. Même si nous avons toujours été efficaces pour tâter le pouls de notre communauté, la situation était différente. Nous savions que notre autonomie serait accrue et que nous serions mieux à même de réagir aux besoins exprimés par notre communauté plutôt que de nous contenter de ses commentaires sur les programmes et les services que nous étions autorisés à offrir. Nous désirions aussi nous assurer que les familles de nos militaires soient informées de la direction que nous allions prendre et établir les priorités pour les trois à cinq prochaines années.

Nous avons embauché des consultants compétents, mené des entrevues avec les intervenants et mis sur pied un comité consultatif. Nous avons profité de l'occasion pour réévaluer notre mission, nos buts et nos objectifs, sans négliger notre définition du mot « communauté ». Au cours des trois mois suivants, chaque étape ultérieure entraînait une augmentation d'enthousiasme puisque nous avons eu l'occasion d'écouter ce que les familles de nos militaires avaient à dire...et elles avaient bien des choses à dire!

Depuis lors, le comité s'est penché sur notre participation aux programmes, il a établi de nombreux autres partenariats et, de plus, des familles de militaires nous ont continuellement offert des suggestions et de l'aide. La participation à nos programmes a augmenté, mais ce qu'il y a de mieux, est qu'un regain d'énergie est apparu et cela semble contagieux. La communauté le perçoit bien, tout comme le conseil d'administration et le personnel du Centre. Nous sommes certains que nous profiterons de notre plus grande crédibilité au sein de notre communauté pendant de nombreuses années.

Nous ne pouvons dire que le processus s'est déroulé sans heurts car nous avons tous dû adopter une nouvelle approche, mais l'expérience a produit des résultats que nous n'aurions pas pu prévoir. D'autant plus que le processus en soi a entraîné de solides dividendes : il nous a en effet permis de tous travailler en fonction d'un but commun, ce qui a resserré les liens parmi le personnel et les membres du conseil d'administration.

Nous souhaitons partager notre expérience positive en matière d'adoption totale du modèle de développement communautaire; si nous avons pu le faire, chaque Centre le peut aussi!



**La distribution du CRFM Calgary**

# Les coulisses???

## Souvenirs du Forum sur le leadership appliqué au PSFM

Le document *PSFM : Paramètres de pratique* a été lancé au Forum sur le leadership appliqué au PSFM qui s'est tenu à Cornwall en Ontario, du 16 au 18 avril 2004. « Le document qui a été lancé au Forum est le résultat des plus récentes recherches et comprend les meilleures pratiques en vigueur dans le mouvement des ressources pour les familles. Le document reflète en outre la nouvelle réalité des membres des FC et de leurs familles » déclare Celine Thompson, DSFM. Dans son allocution, elle affirmait : « Nous sommes des chefs de file mondiaux dans notre manière unique et remarquable d'aborder le soutien aux familles des militaires. » Elle ajoute que l'établissement d'un partenariat entre le ministère de la Défense nationale, les FC, la DSFM et les familles des membres des FC constitue la meilleure façon de réaliser le succès du PSFM et de sa vision :

**« Des familles confiantes, compétentes et ésilientes au sein d'une communauté militaire canadienne qui aspire à leur plein épanouissement »**



Photos: Beverly Weber, ASPFC

« Le terme « traditionnel » ne décrit plus les familles des membres des Forces canadiennes et il ne devrait pas décrire les services qui leur sont destinés. Le guide *Paramètres de pratique* représente l'évolution du PSFM et reflète la nouvelle image des familles des membres des FC », a déclaré le Vice-amiral Jarvis, SMA(RH-Mil) qui s'adressait aux participants au Forum.

# Le côté cour

## Mise à jour sur le PE

La DSFM attend toujours que le Secrétariat du Conseil du Trésor examine le PE. La DSFM maintient toutefois son engagement à accorder suffisamment de temps aux conseils d'administration et aux commandants locaux pour lire le document avant de le signer. Par conséquent, la date de mise en œuvre du PE demeure incertaine. Malgré ce retard, la DSFM considère toujours l'exercice 2004-2005 comme une année de transition et de mise en œuvre au cours de laquelle les CRFM feront les préparatifs nécessaires pour satisfaire aux exigences du PE.

### **Pourquoi avoir élaboré un PE?**

*Le suivi de l'évaluation de programme du PSFM (2002) concluait que les mécanismes utilisés pour financer le fonctionnement du PSFM enfreignaient la Loi sur la gestion des finances publiques. Après avoir examiné les options, le MDN a recommandé l'utilisation d'un protocole d'entente à titre de mécanisme d'affectation de fonds publics par le SMA(RH-Mil) aux CRFM.*

### **Dans quelle mesure le PE est-il exécutoire?**

Le PE ne constitue pas un contrat et n'est pas censé en constituer un. Cependant, en signant ce document, « les participants conviennent de respecter tout à fait la portée, l'intention et le sens de tous les articles du présent PE » (paragraphe 2.1).



### **Comment un centre pourrait-il se soustraire aux dispositions du PE si le conseil d'administration décidait de ne pas en respecter les dispositions?**

Le PE ne comporte aucune disposition relative à une option de retrait. Si un centre désire se retirer du PE, le conseil d'administration n'a qu'à présenter une proposition dans ce sens et donner un préavis de trois mois au MDN (c.-à-d. à la DSFM et au commandant local; voir le paragraphe 12.2). Notez bien que le PE est le mécanisme par lequel les fonds sont affectés aux CRFM. Sans PE, la DSFM ne peut affecter de fonds à un CRFM.

## Les dernières nouvelles à propos des ententes sur les niveaux de service pour les CRFM/C à l'étranger

Au cours de la dernière année, il y a eu bien des discussions au sujet du protocole d'entente (PE) élaboré pour nos CRFM, mais bien peu de choses ont été dites en ce qui concerne l'entente sur les niveaux de services (ENS) touchant les opérations à l'étranger. Des discussions sont maintenant en cours et le processus est lancé; il s'agit de rédiger une ébauche d'entente sur les niveaux de service qui servira à définir les rôles et les responsabilités et à déterminer les ressources disponibles pour la prestation des services du PSFM en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Cette entente sur les niveaux de service devrait être signée en même temps que le PE au Canada et elle constituera donc l'entente entre l'ASPFC et le commandement approprié des FC. Pour plus de détails, les CRFM/C peuvent communiquer avec leur représentant régional de la DSFM.

Puisque vous l'avez demandé ...

## **Des fonds sont-ils disponibles pour accueillir les conférences régionales de cet automne qui doivent servir à mieux renseigner le personnel et les membres du conseil d'administration sur la voie à suivre?**

Dans le cadre du forum sur le leadership du PSFM, la DSFM a mentionné qu'elle planifierait des activités de formation dès la fin du forum et que toutes les possibilités seraient envisagées à ce propos. Une de ces possibilités était que la DSFM réunisse des conseils d'administration, des comités consultatifs et/ou du personnel des CRFM/C pour des séances d'orientation et de formation. Une analyse plus poussée a montré qu'il n'y avait pas de consensus parmi les intervenants sur la nécessité de ces rencontres; en raison du temps et des ressources limités, on a constaté que ce n'était pas la meilleure façon de procéder en termes d'orientation et de formation. Au lieu de cela, les représentants régionaux tiendront des séances individuelles, personnalisées pour faire en sorte que chaque centre reçoive l'information et les outils requis pour effectuer la transition. Toutefois, les CRFM/C sont libres d'inviter d'autres partenaires locaux à ces séances s'ils le désirent.



## **Pouvez-vous expliquer la signification du logo de la DSFM?**

Tout d'abord, il faut préciser que le nouveau logo est celui du Programme de soutien aux familles des militaires, pas celui de la DSFM. Les lignes directrices relatives à l'emploi du nouveau logo du PSFM devraient être publiées cette année. Le logo a été préparé après consultation des parties prenantes durant les travaux du projet Marque de service du PSFM. Il représente les caractéristiques du PSFM qui sont jugées importantes par les intervenants. Stylisé, il se prête bien à différentes interprétations et il est rassembleur.



## Le cycle du financement

Le Guide de l'utilisateur de la demande de financement énumère sept éléments formant le cycle de financement des CRFM/C. Le cycle commence quand les centres préparent leur demande de financement. Cette étape peut inclure d'autres tâches, comme la planification stratégique et la planification opérationnelle ainsi que l'établissement de la demande de financement. Une fois les demandes présentées et examinées, des lettres approuvant le financement sont expédiées par la DSFM. Au cours de l'étape suivante, les CRFM/C présentent un budget trimestriel et une entente sur les niveaux de service reposant sur le financement qui leur a été octroyé. La DSFM travaille actuellement sur les détails et les gabarits relatifs à cette étape. Pendant l'année, les CRFM/C présentent des rapports trimestriels sur leurs dépenses. Vers la fin de l'année, les CRFM/C prennent des mesures touchant d'éventuels excédents. Dans l'intervalle, le cycle a recommencé et les centres planifient, préparent et présentent une nouvelle demande de financement. Comme une machine bien huilée, ces activités s'enchaînent pour aboutir à « des familles confiantes, compétentes et résilientes au sein d'une communauté militaire canadienne qui aspire à leur plein épanouissement ».

- 1) Préparation de la demande de financement
- 2) Présentation de la demande de financement
- 3) Examen des demandes par la DSFM
- 4) Lettre d'approbation de la demande transmise par la DSFM au CRFM/C
- 5) Présentation par le CRFM/C d'un budget trimestriel et d'une entente de prestation de services fondée sur le financement approuvé
- 6) Présentation de comptes rendus trimestriels des dépenses
- 7) Demande de rétention de l'excédent (facultatif)

## Gabarit De Planification Financière Du Programme National Des Services À La Jeunesse



La DSFM et les PSP réitérent leur engagement à trouver des sources de financement stables pour financer le développement et la réalisation du programme national des services à la jeunesse. Les efforts déployés collectivement ont suscité l'intérêt du conseil d'administration (CA BNP) des biens non publics. Cependant, avant de prendre une décision, le CA a demandé des renseignements supplémentaires, dont l'opinion des parties prenantes concernant les coûts d'une telle entre-

prise. À cet effet, nous demandons aux CRFM/C de remplir un gabarit de planification financière qui nous permettra de compiler les données requises par le CA BNP.

Il ne s'agit pas d'une demande de financement et il est important de noter qu'il n'y a aucune garantie que le financement se matérialisera. Nous sommes toutefois empressés de fournir les renseignements demandés et nous demeurons optimistes. Si nous réussissons, ces fonds ne remplaceront pas les

fonds que la DSFM affecte normalement. Ces fonds s'ajouteront au financement courant et serviront à développer les programmes à la jeunesse.

Nous envisageons ce gabarit comme un exercice. Même si nous nous permettons de rêver, nous voulons garder les deux pieds sur terre. Veuillez indiquer un montant d'argent réaliste qui vous permettrait d'offrir des programmes à la fin pointe qui susciteraient l'engagement des jeunes.

*D'autres informations seront affichées sur le site Internet du CCDS à [www.ccsd.ca](http://www.ccsd.ca) à mesure qu'elles seront disponibles.*

## Conseil Canadien de Développement Social (CCDS)

Une conférence à ne pas manquer! Conférence sur les services de garde et éducatifs. Du 12 au 14 novembre prochain à Winnipeg, le Conseil canadien de développement social tiendra une conférence pan canadienne sur les services de garde et éducatifs. Chercheurs, spécialistes

des politiques publiques, décideurs, planificateurs de services et intervenants et tous ceux et toutes celles qui portent un intérêt pour les politiques publiques dans ce domaine sont conviés à cet important forum. Cette conférence pan canadienne favorisera un véritable dialogue sur

des questions clés pour l'enrichissement de notre société. Nous espérons influencer les politiques publiques en matière de services de garde et éducatifs pour les années à venir ainsi que sensibiliser les Canadiens et Canadiennes à leur importance pour l'avenir de notre société.

## Anne-Marie Vaz quitte la DSFM

C'est avec regret que nous disons au revoir à Anne-Marie Vaz. Elle quittera l'ASPFC le 30 juin 2004, après avoir travaillé durant quatre ans au sein de la DSFM. Tous les membres de la DSFM la remercient de

son travail et de son dévouement et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses entreprises futures. Veuillez noter que jusqu'à avis contraire, toutes les demandes qui étaient adressées à Anne-Marie



devront désormais être transmises directement à votre représentant régional.



## Que faire avec le formulaire T1204 – Sommaire – Paiements contractuels de services du gouvernement émis par l'Agence du revenu du Canada?

Dernièrement, certains CRFM ont communiqué avec la DSFM pour se renseigner sur les formulaires T1204 émis par l'Agence du revenu du Canada. Le gouvernement du Canada expédie normalement ces formulaires aux particuliers et aux organisations en

guise de reçus. Les CRFM doivent conserver ces formulaires comme preuves de réception de ces fonds, mais aucune réponse n'est requise de la part des CRFM. Au moment de produire votre déclaration d'organisme de bienfaisance ou d'organisme à but

non lucratif, vous pouvez être tenu d'inclure ce montant au titre de revenu.

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez communiquer avec votre représentant régional.



## L'opération Père Noël 2004 a besoin du soutien des CRFM/C

L'unité de soutien au déploiement de l'ASPFC a récemment lancé l'opération Père Noël en vue de Noël 2004. Depuis plus de 10 ans, cette opération spéciale illumine la vie des Canadiens servant à l'étranger pendant la période des Fêtes.

Les CRFM/C sont invités à participer en recueillant les lettres des enfants de la communauté qui sont ensuite expédiées dans des boîtes-

cadeaux à tous les militaires des FC déployés à l'étranger. De nombreux centres profitent d'activités estivales au cours desquelles les enfants rédigent les lettres qui font tellement plaisir.

Cette année, la date limite est fixée au 15 septembre; les lettres doivent être expédiées en vrac à l'adresse suivante :

Opération Père Noël  
25<sup>e</sup> Dépôt d'approvisionnement des Forces cana-

diennes, bâtiment 6 sud  
6363, rue Notre-Dame est  
Montréal (Québec)  
H1N 3R9

Compétence :

M. M. Millette

L'opération Père Noël n'est qu'un exemple des avantages des partenariats. Les efforts combinés des CRFM/C, de l'ASPFC et des FC devraient susciter de nombreux autres sourires lors de la prochaine fête de Noël.



Op Père Noël 2003.  
Photo: Lyndon Goveas, ASPFC

## Annnonce de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

Le Comité consultatif de la Table conjointe sur les moyens d'action est heureux d'annoncer la parution de *Participation à l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral : Un guide pour le secteur bénévole et communautaire*, un outil conçu pour aider les organismes bénévoles et communautaires à parti-

ciper aux échanges en matière d'établissement des politiques publiques fédérales. Ce guide permet aussi de renseigner les ministères fédéraux sur la façon de faire intervenir leurs homologues du secteur bénévole plus efficacement. L'élaboration de cette ressource a été financée par le gouvernement du

Canada par l'entremise de la Table onjointe sur les moyens d'action (TCMA) de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette annonce, veuillez consulter : [www.vsi-isbc.ca/fr/policy/policy\\_guide.cfm](http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/policy_guide.cfm)

*Un  
partenariat  
au profit des  
Canadiens.*

*Direction des services aux  
familles des militaires*

QUARTIER GENERAL  
Celine Thompson, Director  
(613) 992-0255  
Thompson.CA@forces.gc.ca

Francine St-Amour  
(613) 995-6792  
St-Amour.FC@forces.gc.ca

Beverly Weber  
(613) 992-7516  
Weber.BJ@forces.gc.ca

Michel Morency  
(613) 995-8480  
Morency.M@forces.gc.ca

Christine Sulek  
(613) 995-5234  
Sulek.CT@forces.gc.ca

ÉLABORATION DES POLITIQUES  
ET DES PROGRAMMES  
Alla Ivask  
(613) 992-9656  
Ivask.AG@forces.gc.ca

Maureen Kellerman  
(613) 992-1327  
Kellerman.MEK@forces.gc.ca

Linda Tyrrell  
(613) 992-1877  
Tyrrell.LM@forces.gc.ca

OPÉRATIONS RÉGIONALES  
Celeste Gotell  
(613) 995-5608  
Gotell.CM@forces.gc.ca

Madeleine Lafleur  
32 65 446 018  
Lafleur.M2@forces.gc.ca

Eva Marks-MacIsaac  
(902) 893-7735  
evamac@ns.sympatico.ca

Sue McCormack  
(613) 634-9449  
ontariorep@cogeco.ca

Jackie Specken  
(780) 989-3479  
prairierep@shaw.ca

Andrew Webb  
(418) 828-0531  
ajwebb@videotron.ca

## Ressources offertes sur le site Web de la DSFM

Saviez-vous que vous pouviez télécharger les documents suivants à partir de notre site Web?

### PSFM : Paramètres de pratique

[http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/pdfs/parameters\\_f.pdf](http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/pdfs/parameters_f.pdf)

### Guide pour la famille

[http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/pdfs/MFSPFamilyHandbook\\_f.pdf](http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/pdfs/MFSPFamilyHandbook_f.pdf)

### Documents du Forum sur le leadership appliqué au PSFM

<http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/index.asp>

### Point de mire des CRFM/C

<http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/index.asp>

### (et numéros antérieurs)

[http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/resources/fieldback\\_f.asp](http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/resources/fieldback_f.asp)

### Bulletins de la DSFM

<http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/index.asp>

### (et numéros antérieurs)

[http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/resources/updateback\\_f.asp](http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/resources/updateback_f.asp)

Les documents suivants ont été diffusés par voie électronique à tous les présidents et directeurs exécutifs des CRFM/C entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mai 2004. Si vous ne les avez pas reçus, veuillez communiquer avec Francine St-Amour à St-Amour.FC@forces.ca

Documents	File Number	Date Sent
Modèle National des services a la jeunesse	5390-8-5	3 fev 04
Financement de l'ELS pour le semestre du printemps	5390-8-12	6 fev 04
Bulletin de la DSFM février 2004	5390-12	9 fev 04
Régime d'assurance des CRFM	5390-21	31 mar 04
Information supplément -Forum sur le leadership applique au PSFM	5390-8	7 avr 04
Mise à jour -Modèle National des services a la jeunesse	5390-8-5	7 avr 04
Mise à jour -Modèle National des services a la jeunesse	5390-8-5	17 mai 04
Mise en œuvre des Paramètre de pratique du PSFM	5390-35	19 mai 04
Mise à jour sur le Protocole d'entente	5390-1	21 mai 04
Distribution des CRFM/C	5390-35	21 mai 04
Site web du Borden	5390-13-B146	27 mai 04
Exemplaires supplément de Paramètre de pratique du PSFM	5390-8	27 mai 04
Mise à jour -Modèle National des services a la jeunesse	5390-8-5	31 mai 04